



1

Présentation de l'enquête TALIS

Ce chapitre d'introduction contient une présentation générale de l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS). Outre les pays et économies qui ont participé à l'édition 2013 de l'enquête, ainsi que les enseignants et les établissements ciblés, on y découvrira quels sont les objectifs de cette enquête, les principaux thèmes abordés et les raisons qui ont amené à les choisir. Le plan du rapport est exposé à la fin du chapitre.



QU'EST-CE QUE L'ENQUÊTE TALIS ?

L'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) de l'OCDE s'intéresse aux conditions de travail des enseignants et à l'environnement pédagogique dans les établissements d'enseignement. Elle a pour but de fournir aux pays des données précises, récentes et comparables qui les aideront à élaborer et à améliorer leurs politiques, de manière à porter la profession d'enseignant au plus haut niveau de qualité. C'est aussi la possibilité pour les enseignants et les chefs d'établissement de contribuer à l'analyse et à la formulation des politiques éducatives dans des domaines essentiels. L'enquête TALIS est le fruit de la collaboration entre les pays participants, l'OCDE, un consortium international de recherche, des partenaires sociaux et la Commission européenne.

Partant du principe que les systèmes éducatifs du monde entier ont pour priorité de recruter des enseignants efficaces, de les retenir et de les aider à s'améliorer, l'enquête TALIS examine la façon dont le travail des enseignants est reconnu, évalué et valorisé, et détermine dans quelle mesure leurs besoins de développement professionnel sont satisfaits. TALIS apporte des éclairages sur les convictions et les attitudes des enseignants à l'égard de l'enseignement, et sur leurs pratiques pédagogiques. Reconnaisant que la direction des établissements d'enseignement contribue pour une large part à l'efficacité des conditions d'enseignement et d'apprentissage, TALIS décrit le rôle des chefs d'établissement et examine le soutien qu'ils apportent à leurs enseignants. Enfin, TALIS étudie l'incidence de certains facteurs sur la satisfaction professionnelle des enseignants et sur la perception qu'ils ont de leur propre efficacité.

La première enquête TALIS a eu lieu en 2008. Elle portait sur les enseignants et les chefs d'établissement du premier cycle de l'enseignement secondaire et a été menée dans 24 pays. Les résultats qui en sont issus, publiés en 2009 dans le rapport *Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS*, ont fourni des informations précieuses qui sont encore utilisées aujourd'hui. Deux rapports thématiques prennent également appui sur les données de TALIS 2008 : *The Experience of New Teachers: Results from TALIS 2008* et *Teaching Practices and Pedagogical Innovation: Evidence from TALIS*.

TALIS 2013

L'enquête TALIS 2013 a été étendue à un plus grand nombre de pays (graphique 1.1). Tout en restant axée sur le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 2 de la Classification internationale type de l'éducation [CITE 1997], qui permet d'identifier des niveaux d'enseignement comparables entre les différents pays), TALIS 2013 offrait aussi la possibilité aux pays participants d'inclure dans l'enquête les enseignants du primaire (niveau 1 de la CITE) et du deuxième cycle du secondaire (niveau 3 de la CITE). Certains pays ont, en outre, choisi de compléter l'investigation en menant l'enquête TALIS 2013 dans les établissements qui ont participé à l'enquête 2012 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ; on parle à propos de cette option du lien TALIS-PISA. (Le graphique 1.2 donne la liste complète des pays et économies ayant participé aux différentes options de l'enquête TALIS 2013.)

■ Graphique 1.1 ■

Pays et économies ayant participé à l'enquête TALIS 2013

Pays et économies de l'OCDE		Pays et économies partenaires	
Alberta (Canada)	États-Unis ⁴	Mexique	Abu Dhabi (Émirats arabes unis)
Angleterre (Royaume-Uni)	Finlande	Norvège	Brésil
Australie	Flandre (Belgique)	Pays-Bas	Bulgarie
Chili	France	Pologne	Chypre ^{2, 3}
Corée ¹	Islande	Portugal	Croatie
Danemark	Israël ¹	République slovaque	Lettonie
Espagne	Italie	République tchèque	Malaisie ¹
Estonie	Japon ¹	Suède	Roumanie
			Serbie ¹
			Singapour ¹

Remarque : les cellules en bleu clair indiquent les pays et économies ayant également participé à l'enquête TALIS 2008.

1. Se reporter à l'annexe A pour les notes relatives à l'interprétation des données émanant de ces pays.

2. Note de la Turquie : les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

3. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

4. Dans ce rapport, les données émanant des États-Unis figurent en dessous de la ligne sur certains tableaux et ne sont pas prises en compte dans le calcul de la moyenne internationale. Cela tient à ce que les taux de réponse pour les États-Unis n'ont pas atteint les niveaux requis. Se reporter à l'annexe A pour plus de précisions.



■ Graphique 1.2 ■

Pays et économies ayant participé aux différentes options TALIS

CITE 1	CITE 3	Lien TALIS-PISA
Danemark	Abu Dhabi (Émirats arabes unis)	Australie
Finlande	Australie	Espagne
Flandre (Belgique)	Danemark	Finlande
Mexique	Finlande	Lettonie
Norvège	Islande	Mexique
Pologne	Italie	Portugal
	Mexique ¹	Roumanie
	Norvège	Singapour
	Pologne	
	Singapour ¹	

1. Se reporter à l'annexe A pour les notes relatives à l'interprétation des données émanant de ces pays.

OBJECTIFS DE TALIS

Le principal objectif de l'enquête TALIS est de fournir, sous contraintes de temps et de coût, des indicateurs internationaux robustes et une analyse pertinente sur les enseignants et l'enseignement, afin d'aider les pays à revoir et améliorer leurs politiques en vue de promouvoir les meilleures conditions possibles d'enseignement et d'apprentissage. L'avantage de cette étude internationale est qu'elle permet de comparer les stratégies appliquées par des pays confrontés à des défis analogues et d'en tirer des enseignements au vu de leur impact sur l'environnement pédagogique dans les établissements d'enseignement.

Les principes méthodologiques suivants ont été retenus :

- *Pertinence pour l'action publique.* La clarté des principaux enjeux et l'attention portée aux questions les plus pertinentes pour les pays participants sont deux critères essentiels.
- *Valeur ajoutée.* Les comparaisons internationales sont l'un des aspects les plus utiles de l'étude.
- *Possibilité de construire des indicateurs.* Les résultats doivent fournir des informations utilisables pour élaborer des indicateurs.
- *Validité, fiabilité, comparabilité et rigueur.* À partir d'une étude rigoureuse de la base de connaissances, l'enquête doit fournir des informations valables, fiables et comparables pour tous les pays participants.
- *Facilité d'interprétation.* Les résultats de l'enquête doivent pouvoir être interprétés de façon pertinente par les pays participants.
- *Efficacité et efficacité au regard du coût.* Le travail doit être mené à bien en temps voulu et dans des conditions économiquement efficaces.

Population interrogée

Les principes retenus pour la constitution d'échantillons internationaux ainsi que d'autres paramètres opérationnels de l'enquête de base TALIS (niveau 2 de la CITE) sont exposés dans l'encadré 1.1 ci-dessous. Pour plus de détails, notamment au sujet des taux de participation des établissements d'enseignement et des enseignants par pays, voir l'annexe A.

La taille de l'échantillon pour les options concernant les niveaux 1 et 3 de la CITE est la même que pour le niveau 2 : 200 établissements par pays et, dans chacun de ces établissements, 20 enseignants et le chef d'établissement. Pour le lien TALIS-PISA, l'enquête a porté sur 150 établissements par pays, et les enseignants de mathématiques étaient surreprésentés dans chaque établissement. Le taux de réponse cible est le même pour l'échantillon de base (niveau 2 de la CITE) et pour toutes les options, comme indiqué dans l'encadré 1.1. Pour plus de détails sur les échantillons des diverses populations cibles, voir l'annexe A.

Au sens de TALIS, qu'est-ce qu'un enseignant ?

Au sens de TALIS, un enseignant est une personne dont l'activité première ou principale dans l'établissement consiste à enseigner, c'est-à-dire à dispenser des cours à des élèves. L'enseignant peut travailler avec une classe entière, avec un petit groupe ou en cours particulier, en classe ou ailleurs dans son établissement. Il peut aussi partager son temps d'enseignement entre plusieurs établissements.



Encadré 1.1. Conception de l'enquête TALIS

Population internationale cible : enseignants et chefs d'établissement du premier cycle de l'enseignement secondaire dans le système éducatif ordinaire.

Taille de l'échantillon cible : 200 établissements d'enseignement par pays ; 20 enseignants et 1 chef d'établissement dans chaque établissement.

Échantillons d'établissements : échantillons représentatifs d'établissements d'enseignement et d'enseignants au sein des établissements.

Taux de réponse cibles : 75 % des établissements d'enseignement échantillonnés et 75 % de l'ensemble des enseignants échantillonnés dans un pays. Un établissement est considéré comme ayant répondu dès lors que 50 % des enseignants de l'échantillon ont répondu.

Questionnaires : questionnaires distincts pour les enseignants et pour les chefs d'établissement, nécessitant dans chaque cas entre 45 et 60 minutes pour y répondre.

Mode de collecte des données : questionnaires remplis sur papier ou en ligne.

Périodes d'enquête : septembre-décembre 2012 pour les pays de l'hémisphère Sud et février-juin 2013 pour les pays de l'hémisphère Nord.

Dans le cadre de l'enquête TALIS, la définition de l'enseignant ne comprend pas les catégories de personnel suivantes :

- Auxiliaires d'éducation : personnels non professionnels ou paraprofessionnels qui peuvent aider les enseignants dans leurs tâches d'enseignement auprès des élèves.
- Personnel de soutien pédagogique : toutes les personnes qui assurent des services auprès des élèves à l'appui du programme éducatif, par exemple les documentalistes ou les conseillers d'orientation.
- Personnel de soutien médical et social : les professionnels de santé tels que médecins, infirmières, psychiatres, psychologues, ergothérapeutes et travailleurs sociaux.

Sont également exclus de la population cible des enseignants : les enseignants remplaçants, suppléants ou occasionnels ; les enseignants qui s'occupent exclusivement de la formation des adultes ; et les enseignants en congé de longue durée. Cependant, à la différence de l'enquête TALIS 2008, les enseignants admis à participer à l'édition 2013 comprennent aussi ceux qui travaillent dans des établissements d'enseignement ordinaires et qui peuvent intervenir auprès d'élèves ayant des besoins spécifiques d'éducation.

Thématique de l'enquête TALIS 2013

Les thèmes de la deuxième édition de l'enquête TALIS ont été choisis par les pays participant à l'enquête 2013, auxquels il a été demandé de hiérarchiser leurs priorités. Les pays ont décidé de reprendre certains des thèmes abordés dans l'enquête de 2008 et d'y ajouter plusieurs nouvelles questions et nouveaux indicateurs. Les thèmes choisis par les pays participants pour l'édition TALIS 2013 sont les suivants :

- Direction des établissements, avec de nouveaux indicateurs sur une direction partagée ou en équipe.
- Formation des enseignants, y compris leur formation continue et de nouveaux indicateurs sur leur formation initiale.
- Évaluation du travail des enseignants et commentaires qui leur en sont faits.
- Convictions, attitudes et pratiques pédagogiques des enseignants, avec de nouveaux indicateurs sur les pratiques d'évaluation des élèves.
- Sentiment d'efficacité personnelle des enseignants, leur niveau de satisfaction professionnelle et climat au sein de l'établissement et de la classe où ils travaillent.

Un cadre conceptuel mis au point par des spécialistes ainsi que par le Consortium international TALIS et par le Secrétariat de l'OCDE a été approuvé par les pays participants. Son but était de servir de guide pour l'élaboration des instruments de l'enquête et pour les éditions ultérieures de TALIS.



Le cadre conceptuel de l'enquête TALIS 2013 – *Teaching and Learning International Survey: Conceptual Framework* (OCDE, 2013) – repose sur la notion d'efficacité des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Selon l'OCDE, l'efficacité se définit comme la mesure du rapport entre les résultats d'une activité donnée et ses objectifs déclarés (OCDE, 2007). Il s'agit donc d'un concept à la fois large et qui dépend du contexte. Dans le cas de TALIS, un environnement efficace pour l'enseignement et l'apprentissage est un environnement qui contribue à l'acquisition de connaissances par les élèves. Les thèmes de TALIS 2013 et leur déclinaison représentent les divers éléments qui, de l'avis des pays et économies participants, contribuent à l'apprentissage des élèves, même si leur relation positive avec les résultats des élèves reste à démontrer dans certains cas. Bien entendu, la notion d'« efficacité » de l'enseignement et de l'apprentissage peut être liée à de nombreux autres facteurs qui ne peuvent pas être étudiés au moyen de l'enquête TALIS ou de tout autre instrument reposant sur les déclarations des intéressés eux-mêmes.

Le Groupe d'experts TALIS pour le développement des instruments (GEDI) a été chargé de mettre au point les questionnaires à partir des priorités retenues par les pays et économies participants pour les études pratiques et analytiques. Des questionnaires différents ont été préparés pour les enseignants et pour les chefs d'établissement. Des efforts considérables ont été faits pour garantir la validité culturelle et linguistique des instruments utilisés, et des mécanismes d'assurance qualité rigoureux ont été mis en place pour la traduction aussi bien que pour la constitution des échantillons et la collecte des données (voir *TALIS 2013 Technical Report* [OCDE, 2014] pour plus de détails).

Administration de TALIS

L'enquête TALIS est le fruit de la coopération entre les pays membres de l'OCDE et les pays partenaires participants. Le Conseil des pays participants, qui représente tous les pays et économies prenant part à l'enquête TALIS, a défini les objectifs de l'enquête et la méthodologie à appliquer en matière de collecte et de notification des données. Partenaire clé depuis le début de l'enquête, la Commission européenne a non seulement apporté son soutien aux pays membres européens participants, mais a également offert ses compétences techniques et complété l'analyse des données de TALIS dans des domaines particuliers. La collaboration avec les organes représentatifs des enseignants, ainsi que les entretiens et échanges de vues périodiques avec la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE, ont joué un rôle très important pour la conception et la mise en œuvre de TALIS. De même, la coopération des enseignants et des chefs d'établissement au sein des établissements d'enseignement participants a été déterminante pour le succès de l'enquête.

Au niveau national, dans les pays participants, l'enquête TALIS a été mise en œuvre par l'intermédiaire de chefs nationaux de projet et de gestionnaires nationaux de données, selon des procédures techniques et opérationnelles rigoureuses. Les chefs nationaux de projet ont joué un rôle capital en facilitant la coopération avec les établissements, la validation des questionnaires, l'organisation de la collecte et du traitement des données nationales, et la vérification des résultats de l'enquête, tandis que les gestionnaires nationaux de données ont coordonné la préparation et le nettoyage des données.

Au niveau international, la gestion et la coordination des travaux étaient du ressort du sous-traitant désigné, l'International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA), dont le Data Processing and Research Center (DPC) a piloté la réalisation de l'étude. Le Secrétariat de l'IEA était chargé de faire vérifier les traductions et de contrôler la qualité de la collecte de données. Statistique Canada, en qualité de sous-traitant de l'IEA, a mis au point le plan d'échantillonnage et prodigué des conseils aux pays pour son application, évalué leurs échantillons, calculé les pondérations et aidé au calcul des erreurs d'échantillonnage.

Le Secrétariat de l'OCDE avait la responsabilité d'ensemble de la gestion du programme, se chargeant d'en suivre l'exécution au jour le jour et assurant le secrétariat du Conseil des pays participants. (Voir à l'annexe D la liste des intervenants ayant collaboré à l'enquête TALIS.)

Interprétation des résultats

Les résultats de l'enquête TALIS reposent sur des données communiquées directement par les enseignants et les chefs d'établissement interrogés, et représentent donc leurs opinions, perceptions et convictions lorsqu'ils rendent compte de leurs activités. Ces informations sont extrêmement intéressantes car elles renseignent sur la vision que les enseignants ont de l'environnement dans lequel ils travaillent, sur ce qui les motive et sur la manière dont les politiques sont appliquées dans la pratique. Toutefois, à l'image de toutes les données déclaratives, ces informations sont subjectives et diffèrent donc des données collectées de façon objective. Il en va de même des renseignements fournis par les chefs d'établissement, qui peuvent être différents des descriptions fournies par les données administratives au niveau national ou local.



Par ailleurs, s'agissant d'une étude transversale plutôt que longitudinale, TALIS ne peut pas mesurer la causalité. Ainsi, lorsque l'on examine la relation entre le climat au sein de l'établissement et la coopération entre les enseignants, il n'est pas possible de déterminer si un climat positif au sein de l'établissement dépend d'une bonne coopération entre les enseignants ou si une bonne coopération entre les enseignants dépend d'un climat positif au sein de l'établissement. Le point de vue adopté dans le cadre de cette analyse, c'est-à-dire le choix des variables expliquées et des variables explicatives, est uniquement fonction de considérations théoriques, comme indiqué dans le cadre d'analyse. Lorsqu'il est fait référence à des « effets », ce terme est à comprendre dans un sens statistique – un « effet » est un paramètre statistique qui décrit la relation linéaire entre une variable expliquée (la satisfaction professionnelle, par exemple) et une variable explicative (la participation à des activités de formation continue, par exemple) –, compte tenu des caractéristiques individuelles et de celles de l'établissement ainsi que d'autres variables indépendantes. Les effets qui ressortent de l'analyse sont donc des effets statistiques nets même s'ils n'impliquent pas de causalité.

En outre, la validité des résultats sur le plan interculturel est un aspect important de l'analyse, notamment en ce qui concerne les échelles et les indices internationaux (voir l'annexe B). Le texte du rapport indique dans quelle mesure les échelles de mesure peuvent être comparées d'un pays à l'autre et note les limites qui peuvent apparaître à cet égard. On trouvera toutes les précisions concernant la validité interculturelle de l'analyse dans *TALIS 2013 Technical Report* (OCDE, 2014).

Enfin, même pour les pays qui ont participé à l'option TALIS-PISA, le but de TALIS n'est pas de mesurer les effets de l'enseignement sur les résultats des élèves. Ni l'enquête PISA ni l'enquête TALIS ne sont conçues pour analyser l'efficacité des enseignants et de leur enseignement ; le lien TALIS-PISA a pour objet de contextualiser les réponses des enseignants à l'enquête TALIS à l'aide des données PISA recueillies au niveau des établissements. L'enquête TALIS ne pouvant mesurer directement l'efficacité de l'enseignement, elle s'intéresse à des questions qui non seulement sont des priorités pour les pays participants, mais dont on sait aussi, grâce aux travaux de recherche, qu'elles ont un lien avec la qualité de l'enseignement.

Organisation du rapport

Les analyses, résultats et recommandations issus de l'enquête TALIS 2013 sont présentés dans les différents chapitres qui structurent ce rapport. Le rapport commence par tracer le profil des enseignants et des chefs d'établissement, avant de décrire les conditions dans lesquelles ils travaillent et les facteurs qui influent sur ces conditions, de manière à donner une image plus précise de l'environnement d'apprentissage dans les pays considérés. Tout en restant axé sur le premier cycle de l'enseignement secondaire, chaque chapitre présente aussi, pour certains indicateurs clés, quelques données et analyses concernant les enseignants du primaire et du deuxième cycle du secondaire¹.

- Le chapitre 2 présente une description des caractéristiques de la population des enseignants du premier cycle du secondaire interrogés et des établissements dans lesquels ils travaillent. Ces informations sont importantes pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les analyses présentées dans les chapitres analytiques suivants.
- Le chapitre 3 est centré sur le rôle déterminant que jouent les chefs d'établissement et sur le soutien qu'ils apportent aux enseignants pour leur permettre d'être aussi efficaces que possible. Il décrit le profil du personnel de direction et donne une première idée des éléments déterminants de ce soutien.
- Le chapitre 4 s'intéresse à la question de la formation continue des enseignants, envisagée comme un outil susceptible d'améliorer l'enseignement, et étudie les données recueillies sur l'expérience des enseignants dans ce domaine, les besoins de formation qui restent à satisfaire et les réponses susceptibles d'y être apportées.
- Le chapitre 5 examine l'incidence de l'évaluation du travail des enseignants et des commentaires qui leur en sont faits sur leur enseignement, et l'impact que cela peut avoir sur leurs pratiques professionnelles.
- Le chapitre 6 met l'accent sur l'enseignement proprement dit, en explorant la relation entre divers facteurs et les pratiques déclarées des enseignants. Il reprend un grand nombre des thèmes exposés dans les chapitres précédents et montre comment ils s'articulent avec les pratiques pédagogiques. Les convictions des enseignants concernant l'apprentissage et l'enseignement sont également abordés dans ce chapitre.
- Le chapitre 7 revient sur les divers facteurs examinés dans les chapitres précédents et décrit l'influence qu'ils peuvent exercer dans leur ensemble, sur l'environnement d'enseignement et d'apprentissage. Ces facteurs, et d'autres, sont notamment envisagés au regard de deux critères : le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leur niveau de satisfaction professionnelle.



Note

1. Le lien TALIS-PISA fera l'objet d'un rapport distinct, de même que les options concernant les niveaux 1 et 3 de la CITE.

Note concernant Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Jensen, B. et al. (2012), *The Experience of New Teachers: Results from TALIS 2008*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264120952-en>.

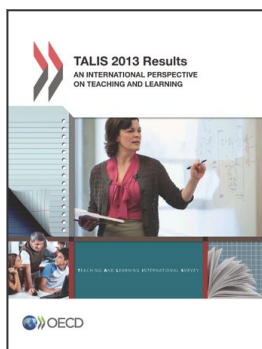
OCDE (2014), *TALIS 2013 Technical Report*, www.oecd.org/edu/school/TALIS-technical-report-2013.pdf.

OCDE (2013), *Teaching and Learning International Survey: Conceptual Framework*, www.oecd.org/edu/school/TALIS%202013%20Conceptual%20Framework.pdf.

OCDE (2009), *Creating Effective Teaching and Learning Environment: First Results from TALIS*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264072992-en>.

OCDE (2007), *Glossary of Statistical Terms*, OCDE, Paris, consultable en anglais à l'adresse : <http://stats.oecd.org/glossary/index.htm>.

Vieluf S. et al. (2012), *Teaching Practices and Pedagogical Innovation: Evidence from TALIS*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264123540-en>.



Extrait de :

TALIS 2013 Results

An International Perspective on Teaching and Learning

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264196261-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Présentation de l'enquête TALIS », dans *TALIS 2013 Results : An International Perspective on Teaching and Learning*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264214293-4-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.